

Si je vous paye après avoir compté  
mes nouveaux cheveux, vous y  
voyez un problème Docteur ? ...  
parce que je voudrais pas, non plus,  
me faire arnaquer.



Acte 2 *Les questions du GUS*

**LA GREFFE DE CHEVEUX**

par le Docteur Pascal Guigui

Réponse du médecin à la  
*question de Daddy GUS*





Cher Daddy Gus en tant que représentant de toi-même et de toute la communauté Gus, je te remercie une nouvelle fois de me poser ces excellentes questions, et constate, sans la moindre surprise, que tu n'as pas la langue dans ta poche ni la langue de bois. Tu parles vrai, tu parles cash, et je te répondrai donc aussi sec, avec toute l'amabilité qu'il se doit

**Est-ce que tu vas en avoir pour ton argent ?**

**Lorsque tu me parles de risque d'arnaque, et que tu me demandes s'il serait possible de payer après avoir compté tes cheveux, une fois qu'ils auront poussé, je comprends bien, en réalité, l'interrogation qui est la tienne de savoir à quoi correspond, en réalité, le prix inscrit sur le devis que tu as reçu au moment de ta consultation.**



**Comme tu l'auras remarqué, la règle, un peu partout, est de payer au nombre de micro-greffons réimplantés.**

**Plus on te réimplante de cheveux, plus tu payes.**

**C'est effectivement la règle, mais ce n'est pas la mienne. Je n'ai jamais tenu ce type de discours, et ne le tiendrai jamais !**

**Non seulement je ferai le maximum pour tout le monde, mais le prix sera le même pour toutes et tous, quel que soit le nombre de greffons réimplantés, de cheveux greffés, de temps passé ou de tout ce que tu veux, sauf cas exceptionnel de toute petite greffe, où je pourrai, éventuellement, proposer un prix inférieur.**



**Hors de question de réimplanter un plus grand nombre de micro-greffons aux plus riches, parce qu'ils en auraient les moyens.**

**Hors de question également de faire payer aux micro-greffons, pour la simple et bonne raison qu'il y a toujours un pourcentage de perte, que l'on essaie bien évidemment de toujours réduire au maximum, mais qui existe bel et bien !**

**Si tu me fais confiance, tu paieras donc, comme cela est la règle, le jour de ta séance, et dans ce prix tout compris, seront inclus : les honoraires du médecin, du centre, des assistantes, des secrétaires et le coût du matériel.**

**Ce prix tiendra compte aussi de la réputation du praticien, de la réputation du centre ou de la clinique mais aussi de la ville où siège l'activité, sachant que le**



**coût des loyers à Paris est beaucoup plus important qu'à Maubeuge.**

**Enfin, pour conclure sur cette sacro-sainte question de l'argent, certes, tout travail mérite salaire, mais il n'est pas dans l'ordre des choses que la médecine, même esthétique, devienne un commerce, car comment, dans ce cas-là, pourrait-il s'établir l'indispensable relation de confiance entre le médecin et ses patient(e)s.**

**Je reste donc un médecin, et, si tu veux bien me l'accorder, un artiste, car là est mon ressenti de pratiquer un art majeur qui n'agit pas seulement sur le corps, mais aussi sur l'âme, en redonnant du bonheur et de la joie de vivre.**



Allez, salut Gus et à la prochaine ! ... Tu n'es plus tout seul maintenant, alors ne t'inquiète pas.  
Dans l'attente de tes nouvelles questions, je t'adresse le bonjour.

L'ART GUS MEDICAL – LES QUESTIONS DU GUS © **2020**

L'intégralité des textes, questions et réponses, ont été rédigés par le Docteur Pascal Guigui, médecin esthétique, créateur et auteur de l'Art GUS médical.